



Pénalisé pour avoir contesté auprès d'une administration

Par **mariette**, le **23/09/2008** à **19:34**

Bonjour,

Déjà je n'avais pas les prestations auxquelles je pouvais prétendre - ne serait-ce qu'en terme d'aide, d'assistance et de conseils. Mais en plus, je me suis fait traiter de folle et mettre à la porte par une assistante sociale. La raison de tout cela est que j'ai osé envoyer une lettre de contestation auprès des services sociaux de mon département. J'en suis tellement révoltée parce que j'avais tellement besoin d'aide que je vous serais extrêmement reconnaissant de me dire sur quelles bases je pourrais entreprendre une action en justice.

Par **domi**, le **23/09/2008** à **20:51**

Bonsoir Mariette , pour vous répondre , il faudrait nous raconter votre histoire plus en détails .Merci Domi